

Passion Faïence

n° 43 - janvier 2011

Le peu, le très peu que l'on peut faire, il faut le faire quand même. Théodore Monod

Sommaire

Etudes et notes

- Odile DUGUET : *Les Bourbons de la Restauration, ou une histoire d'exil dans les assiettes de Montereau.*

p. 2-7

- Patrice RENARD : *Observations relatives à deux séries dites "Monuments de Paris"*

p. 8-15

- Jacques BONTILLOT : *Des biscuits de terre de pipe trouvés anciennement à Montereau.*

p. 16-18

- Patrick GUILLEN : *Les "nouveaux impôts" selon J. Vieillard à Bordeaux.*

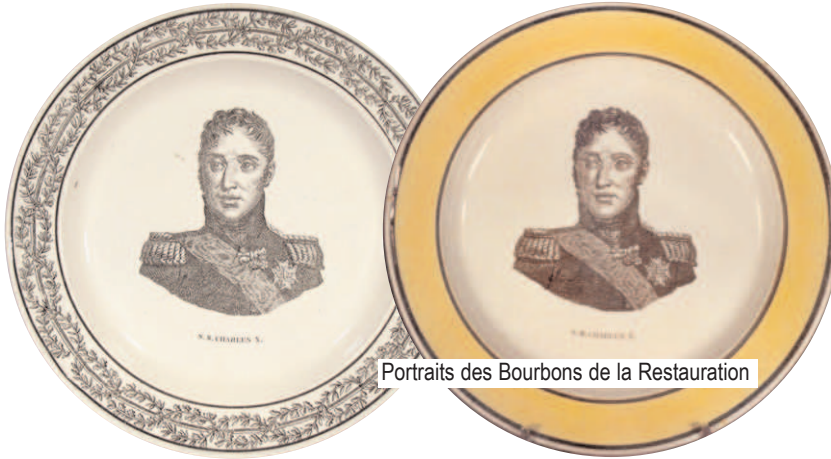
p. 19-24

- Bernard RICHARD : *A propos d'une assiette de C&M marquée "A la vieille bouteille, Béthisy".*

p. 25-26

- Jacques BONTILLOT : *Repères pour l'application d'une glaçure colorée sur des faïences de Creil.*

p. 27-28



Portraits des Bourbons de la Restauration



Deux séries de Monuments de Paris en Creil & Montereau

A propos d'une assiette marquée "A la vieille bouteille"



Repères pour les glaçures colorées à Creil



Biscuits de terre de pipe... à Montereau



Les nouveaux impôts... à Bordeaux



Les Bourbons de la Restauration, ou une histoire d'exil dans les assiettes de Montereau

par Odile DUGUET

Cette série de douze assiettes, actuellement dénommée "Portraits-3" par J. Bontillot, est centrée sur les acteurs de la Restauration. Elle diffère de la série "Portraits-1" publiée dans *Passion Faïence* n° 41 par le fait qu'il n'y a pas de cerclage autour des vignettes, pas de date de naissance, mais seulement le nom et le titre du personnage. Les lys et les couronnes ont disparu des ailes, remplacés par des tresses de feuilles de chêne et de laurier, ou, grande innovation, par une aile unie, jaune vif. Si on considère que Charles X est titré *Sa Majesté*, on peut affirmer que l'apparition des ailes jaunes peut être datée au plus tôt de septembre 1824, date de la mort de Louis XVIII. Les titres de *Dauphin* et de *Dauphine* attribués au duc et à la duchesse d'Angoulême corroborent le fait.

Comme nous l'avons déjà vu, la famille des Bourbons remonte à St. Louis par **Henri IV** : il était le fils de Jeanne d'Albret et d'Antoine de Bourbon, duc de Vendôme, descendant de St. Louis au neuvième degré, par Robert, comte de Clermont, sixième fils du saint Roi, et époux de Béatrice de Bourgogne, héritière de Bourbon ⁽¹⁾. La Restauration mit en avant cette haute légitimité pour faire contrepoids à la puissance napoléonienne : Bonaparte apparaissait alors comme un parvenu, un arriviste, un homme du peuple dépourvu d'aïeux dont il pouvait s'enorgueillir.

Le second personnage de la série, après Henri IV, est **Louis V Joseph de Bourbon**, Prince de Condé ⁽²⁾. Il était né en 1736, avait 18 ans de plus que Louis XVI, et il combattit pour le roi Louis XV pendant la Guerre de sept ans. Il portait le titre de Grand Maître de France, une des plus hautes charges dans l'entourage immédiat du Roi. Il fit agrandir le Palais Bourbon en 1764. C'était un militaire ardent, et Louis XVI le nomma Colonel général en 1780. Il émigra juste après la prise de la Bastille, et organisa une armée à Worms pour défendre la royauté. Cette armée sera sous la surveillance de la Prusse en 1792, puis de l'Autriche en 1793, car les Puissances



Fig. 1 - HENRY IV.

assiette de Montereau, sans marque.

photo M. Dangers, 2004-11



Fig. 2 - L^{is} J^h de B^{on} PRINCE DE CONDÉ.

marque MONTEREAU en creux, de type A2.

photo M. Dangers, 2004-11

alliées se méfiaient des émigrés. Les troupes de Condé stationneront ensuite sur les bords du Rhin en 1794 et 1795, puis passeront successivement sous le contrôle de la Grande Bretagne, de l'Autriche, et de la Russie qui assureront leur entretien. Après le Traité de Campo-Formio entre Bonaparte et l'Autriche (1797), le Prince de Condé passe au service du Tsar et, malgré des prodiges de valeur aux batailles de Wissembourg, Haguenau et Bentheim, le Prince est contraint de dissoudre son armée. Il se retire en 1800 en Angleterre avec son fils. Il y vit avec peu de moyens, mais en conservant le cérémonial de l'Ancien Régime, et en écrivant des lettres belliqueuses à son petit-fils, le duc d'Enghien (celui qui sera enlevé, puis fusillé, sur ordre de Napoléon).

La Restauration ramènera le Prince de Condé à Paris, où il sera assidu aux Tuileries et à la cour de Louis XVIII, avant de mourir en 1818, à l'âge de 82 ans.

Le portrait de ce Prince a été copié sur une lithographie de François Séraphin Delpech (1778-1825). Cet artiste s'inspirait des travaux de peintres, graveurs, sculpteurs renommés pour en faire des œuvres reproductibles en grand nombre et de faible coût. De plus, la nouveauté de la technique attirait



Fig. 2 bis - Le prince de Condé : portrait lithographié par F. S. Delpech



Fig. 3 - LOUIS XVIII.

marque MONTEREAU en creux de type A2.

photo J. Bontillot, 1987-04

les gens : "Le lithographe François Séraphin Delpech avait lancé vers 1820 une collection de portraits lithographiés qu'il accompagnait d'une reproduction fac-similé de l'écriture de la personne. Cette collection intitulée *Iconographie des contemporains depuis 1789 jusqu'à 1820* paraissait par livraisons à Paris, chez Delpech, marchand d'estampes et imprimeur en lithographie, quai Voltaire, n° 23. (Page de titre conservée)" (3). Après sa mort, en 1825, sa veuve réunit son œuvre en deux livres posthumes, qui parurent, l'un en 1832, l'autre en 1833 (4). Le portrait du Prince se trouve dans le premier tome. On peut considérer cette œuvre comme antérieure à 1825, date de la mort de l'artiste. Mais quand a-t-elle été utilisée par le graveur de la faïence de Montereau ?

En ce qui concerne les portraits de F. S. Delpech, ils ont inspirés les gravures représentant Alexandre Ier, la duchesse de Berry, Pie VII, le général Moreau (article précédent, dans *Passion Faïence* n° 41) et plusieurs portraits de Maréchaux sur des assiettes qui feront l'objet d'une étude ultérieure.

Il y a un portrait de **Louis XVIII**, mais pas de son frère Louis XVI. Il n'y avait plus besoin d'un roi martyr pour assurer la Restauration.



Fig. 4 - S. M. CHARLES X.
marque MONTEREAU en creux, de type A2 bis.

photo J. Bontillot, 1987-04



Fig. 4 bis - S. M. CHARLES X.
marque MONTEREAU en creux, de type A2.

Musée de Montereau, inv. MRO.95.11.01.

photo J. Bontillot, 2009-12



Fig. 5 - S.A.R. Mgr LE DAUPHIN.
marque de Montereau, non précisée

photo issue d'eBay, 2009-05



Fig. 6 - S.A.R. MADAME LA DAUPHINE.
marque LL&T en creux, de type B5.

Centre des arts du goût et de la table, Abbaye de Belleperche,
inv. AT.2004.123.

photo G. Roumagnac, 2006-05

Charles X n'avait pas l'intelligence de son frère Louis XVIII, et il ne concevait pas que, durant son exil, la France et les Français avaient changé. Il rentra au pays, imbu de ce qu'il croyait être ses droits, prêt à tout pour retrouver la vie et les institutions qu'il avait connues avant la Révolution, et

oublieux de ce que cela avait coûté à son frère Louis XVI ! Après six ans de règne, le roi appela au ministère son ami, Mr. de Polignac, lui adjoignit Bourmont, le général qui était passé à l'ennemi l'avant-veille de Waterloo, La Bourdonnais, Courvoisier, tous hommes qui s'étaient fait remar-



Fig. 7 - S.A.R. Mgr LE DUC DE BERRY.
marque MONTEREAU en creux, de type A2 bis.
Musée de Montereau, inv. MRO.88.05.69. photo J. Bontillot, 2009-12



Fig. 8 - S.A.R. MADAME LA DUCHESSE DE BERRY.
marque MONTEREAU en creux, de type A2.
photo issue d'Ebay, 2007-12



Fig. 9 - S.A.R. MADemoiselle D'ARTOIS.
marque MONTEREAU en creux, de type A2.
photo J. Bontillot, 2008-03



Fig. 10 - S.A.R. Mgr LE DUC DE BORDEAUX.
marque MONTEREAU en creux, de type A2.
photo J. Bontillot, 1987-04

quer par leur ultraroyalisme ⁽⁵⁾. Les députés libéraux mirent en garde le Roi en lui envoyant "l'Adresse des 221", mais plutôt que de changer de ministère, Charles X préféra dissoudre la Chambre. Les nouvelles élections y ramenèrent des élus encore plus libéraux. Le 25 juillet 1830, Charles X

signa quatre ordonnances qui violaient la Charte : elles cassaient les élections, changeaient la loi électorale (les commerçants et les industriels, soupçonnés de libéralisme, n'avaient plus assez de revenus pour pouvoir voter), enlevaient aux Chambres une partie de leur pouvoir, et supprimaient la liberté de

la presse. Le 26 juillet, Paris se couvrit de barricades...

Il me paraît difficile de penser que la manufacture de Montereau ait lancé cette série d'assiettes lors de ces moments... délicats. D'ailleurs, le futur Louis-Philippe y est titré Son Altesse Royale, Mgr. le duc d'Orléans. Pas trace de montée sur le trône. On peut donc dater l'apparition de ces assiettes entre 1824 et 1830, et celle de l'aile jaune aussi ! **Le duc et la duchesse d'Angoulême** y sont nommés *Dauphin* et *Dauphine*, et étaient donc destinés à succéder à Charles X. En 1830, ils avaient 55 et 52 ans, et aucune descendance. Le second fils du Roi, **le duc de Berry**, était mort en février 1820, alors que son épouse, **la duchesse**, était enceinte. Le couple avait déjà eu trois filles, dont une avait survécu : Louise Marie Adélaïde, née en 1819, dite **Mlle d'Artois**, qui épousa en 1845 le duc de Parme. Le fils qui naquit en septembre 1820, fut titré **duc de Bordeaux**, et surnommé "l'Enfant du miracle", car il était le dernier descendant de la dynastie. Il allait sur ses dix ans lors de la Révolution de juillet.

Pendant les "Trois Glorieuses", le 28, un gouvernement provisoire s'était installé à la Mairie de Paris avec La Fayette, toujours très populaire.

Le 29, les troupes restées fidèles au roi quittaient Paris. Charles X révoquait alors les ordonnances, mais il était trop tard. A la Chambre, les députés libéraux ne voulaient plus de lui, et avaient fait appel au **Duc d'Orléans**, représentant la branche cadette des Bourbons. Le roi abdiqua alors en faveur de son petit fils, le duc de Bordeaux (qui devenait Henri V), et obligea le Dauphin à se destituer. Mais rien n'y fit.

Thiers alla chercher le duc d'Orléans, que les députés nommèrent Lieutenant-général du royaume (31.07.1830). Louis-Philippe arriva à l'hôtel de ville, où une partie de la population voulait proclamer la République. Louis-Philippe se présenta à une fenêtre avec un drapeau tricolore, ce qui calma les esprits. Charles X reprit le chemin de l'exil, suivi du Duc et de la Duchesse d'Angoulême, et débarqua en Angleterre (il mourut en Autriche en 1836).

Dès le 9 août, la majorité des deux Chambres déclara que le trône était vacant par suite du départ de Charles X et de sa famille, et "que le vœu du peuple français y appelait Louis-Philippe

d'Orléans" ⁽⁶⁾. Cependant, il n'y avait eu aucune consultation populaire ! La Charte fut révisée, et, dès qu'il eut juré de l'observer, le candidat choisi devint **Louis-Philippe Ier, roi des Français**, et non roi de France, comme ses prédécesseurs.

Le début du règne peut se considérer comme une consolidation de la monarchie constitutionnelle, qui était attaquée autant par les républicains que par les bonapartistes ou les extrémistes royalistes. La duchesse de Berry, mère du duc de Bordeaux, dernier descendant de la branche aînée des Bourbons, revint d'exil clandestinement, et tenta de soulever l'ouest du pays en faveur de son fils : il avait treize ans, et la duchesse demandait la régence.

Le portrait de l'assiette montre un petit enfant joufflu, et non un presque adolescent. Il est donc bien antérieur à 1830. Si on admet qu'il pouvait avoir dans les quatre ans, cela nous ramène au début du règne de Charles X, soit une cohésion de dates avec le reste des assiettes de la série.

La Duchesse fut arrêtée, emprisonnée...et mit au monde une petite Rosalie le 9 nov. 1833 ! Elle fut contrainte d'avouer son remariage. Elle fut expulsée vers Palerme, et la duchesse d'Angoulême s'occupa de l'éducation des deux aînés : Louise et Henri, le presque roi. Les Républicains subirent une sanglante défaite au cloître de St. Merry, et le duc de Reichstad, fils de Napoléon et espoir des Bonapartistes, mourut à Vienne dans les mêmes moments. Les principaux opposants étaient désarmés.

Louis-Philippe respecta scrupuleusement la Charte, mais n'essaya pas de l'améliorer ni d'en augmenter les libertés. Le nombre des électeurs restait lié à leur revenu, et les petites gens n'avaient pas le droit de voter. En 18 ans de règne, Casimir Périer, Thiers, de Broglie, Molé, Guizot, se succédèrent au ministère ; il y eut des émeutes, des attentats, des conspirations militaires ; il y eut la conquête de l'Algérie, qui avait commencé sous Charles X par la prise d'Alger le 5 juillet 1830. Mais le problème de fond était toujours celui de la loi électorale que Guizot refusait de modifier. Dans tout le pays se succédèrent alors des banquets (ce qui est bien Français !), et, au dessert, on réclamait la réforme électorale. Le 22 février 1848, Guizot interdit le banquet qui devait avoir lieu à Paris. L'agitation dégénéra en émeute. Louis-Philippe renvoya Guizot, puis abdiqua en faveur de son petit-fils, le comte de Paris : inutilement. Mais la



Fig. 11 - S.A.R. Mgr LE DUC D'ORLÉANS.
marque MONTEREAU en creux, de type A2.
photo issue d'eBay, 2007-06



Fig. 12 - S.S. LÉON XII.
marque LL&T en creux, de type B5.
Cette marque est la preuve qu'on a édité cette série après 1825.
photo D. Palmier, 1985-11

République fut proclamée, et le vieux roi repartit en exil avec sa famille.

Le dernier portrait est celui d'un pape, **Léon XII**. Annibale Sermatti della Genga (1760-1829) était né dans une famille de noblesse pontificale. Ce fut lui qui porta les félicitations de Pie VII à Louis XVIII lors de sa montée sur le trône en 1814. Devenu Pape en 1823 grâce au parti conservateur, il obligea les Juifs à rejoindre leurs ghettos, condamna la franc-maçonnerie, et s'ingéra dans la politique des pays catholiques : par exemple, il demanda à Louis XVIII le renvoi du ministre Villèle, qu'il jugeait trop libéral ! Voici un de ses dictats, qui paraît aujourd'hui un non-sens : "Quiconque procède à la vaccination cesse d'être un fils de Dieu : la variole est un châtement voulu par Dieu, la vaccination est un déficit contre le ciel." 1829 (7).

Notes :

- 1) - Franklin (Alfred) [administrateur de la bibliothèque Mazarine], *Les Rois et les Gouvernements de la France*. Paris, édit. A. J. Picard, 1978, p.72.
- 2) - Wikipédia : Louis V Joseph de Bourbon-Condé.
- 3) - Article relatif aux éditions successives de cette œuvre, écrit par la librairie Jean-Etienne Huret, dans le site du Syndicat National de la Librairie Ancienne et Moderne, <http://www.votrelibraire.fr>
- 4) - *Iconographie des contemporains depuis 1789 jusqu'à 1829*. Notez que la page de titre du tome premier de l'édition de 1833, numérisée par Google, indique comme adresse de Delpech, éditeur et imprimeur en lithographies, le n° 3 quai Voltaire à Paris.
- 5) - Ammann (A.), Coutant (E. C.), *Histoire de France du Brevet élémentaire*. Paris, Librairie Classique Fernand Nathan, 1912, p. 383-384.
- 6) - Métin (Albert), Flandre (Henri), *Histoire du Brevet Élémentaire*. Paris, lib. Armand Colin, 1915, p. 333.
- 7) - Wikipédia : Léon XII ; <http://pagesperso-orange.fr/compilhistoire/LeonXII.html>

---00000000000---
--000000--
--000--

Observations relatives à deux séries dites “Monuments de Paris”

par Patrice RENARD

Pour cette première série de LM&Cie, nous avons recherché tout ce qui pouvait permettre de documenter les illustrations choisies et de dater cette création.

1 - SAINTE CHAPELLE

En 1237 Baudouin II, empereur de Constantinople, vint en France demander l'aide de Saint Louis pour financer ses guerres contre les Grecs. En échange d'une forte somme d'argent, il permit à Saint Louis de devenir le détenteur des saintes reliques de la passion de Jésus, à savoir, la couronne d'épines, l'éponge qui avait essuyé son sang et la lance dont il avait eu le côté percé. Elles arrivèrent l'année suivante, traversant la France sous la ferveur du peuple jusqu'à Sens où le roi et son frère vinrent les recevoir. Saint Louis déposa les reliques dans l'oratoire de la vierge de la chapelle du palais de la cité (alors palais du roi de France, aujourd'hui à son emplacement : le palais de justice). Il posa la première pierre de la chapelle destinée à recevoir les reliques en 1245. L'exécution en fut confiée à Pierre de Montreuil ; elle fut construite proche du palais et en 3 ans seulement les travaux furent achevés et la Sainte Chapelle fut inaugurée le dimanche 25 avril 1248.

La Sainte Chapelle, avec le palais de justice et la conciergerie, forment aujourd'hui un même bloc architectural qui occupe un tiers de l'île de la cité.



Vignette n° 1 - LE PALAIS DE JUSTICE ET LA S^{TE} CHAPELLE



Vignette n° 2 - LE PALAIS DES TUILERIES (COTÉ DU JARDIN)

2 - PALAIS DES TUILERIES

C'est François Ier, d'abord, qui acheta un hôtel particulier et des terrains sur le quartier des tuileries pour y loger sa mère Louise de Savoie. Ce quartier, alors en dehors de Paris et à la limite de l'enceinte de Charles V, s'appelle ainsi car y existe depuis 1274 plusieurs fours à tuiles. En 1564, à la mort d'Henri II, la reine Catherine de Médicis s'installe au Louvre avec son fils, le nouveau roi François II. Mais le Louvre est en travaux ; elle achète alors des terrains autour de ceux acquit par François Ier, fait raser l'ancien hôtel particulier et charge les architectes Philibert Delorme puis Jean Bullant d'y édifier un palais qui sera constitué d'un pavillon central surmonté d'un dôme doté d'un escalier suspendu, qui devait être encadré de deux ailes : une au sud se terminant par un pavillon, le pavillon de Bullant et qui fut construit en 1570. Mais l'aile nord ne sera jamais achevée, Catherine de Médicis quittant les lieux suite à une prédiction alarmiste de son astrologue Ruggieri. Les travaux reprirent en 1607. Henri IV ayant fait construire une grande aile pour relier le Louvre aux Tuileries, on prolongea



Vignette n° 3 - FAÇADE DU PALAIS ROYAL



Vignette n° 4 - LE PALAIS DU LUXEMBOURG ET L'EGLISE ST SULPICE

5 - LA TOUR SAINT JACQUES

l'aile sud pour y raccorder le pavillon de Bullant en édifiant une nouvelle galerie terminée par un pavillon, le pavillon de la rivière, rebaptisé plus tard pavillon de Flore.

A la mort de Henri IV, en 1610, les travaux cessent à nouveau et ne reprendront qu'en 1659 quand les architectes Louis Le Vau et François d'Orbay construisirent un pavillon destiné à faire pendant au pavillon de Bullant et un autre faisant pendant avec celui de Flore ainsi qu'une galerie pour les relier. A la fin de ces travaux, en 1666, le Palais des Tuileries est désormais symétrique et long de 260 m, mais d'une grande hétérogénéité architecturale, aussi Louis XIV demande-t-il à Le Vau de reconstruire dans un style classique le pavillon central et l'aile sud.

A la fin du XVII^{ème} siècle le Palais se présente sous son aspect définitif, tel qu'on peut le voir sur l'assiette n° 4 de l'autre série (voir ci-après, page 13) avec, de gauche à droite : le pavillon de Marsan - le pavillon de la chapelle - le pavillon central - le pavillon Bullant - le pavillon de Flore - ce dernier étant côté Seine.

Le 23 Mai 1871 les communards mettent le feu au Palais ; l'incendie durera 3 jours, laissant un Palais en ruine. De nombreux projets de reconstruction fleurissent mais, après maintes tergiversations, les députés décident de la démolition des ruines qui ne furent finalement rasées qu'en 1883 !

Ne subsistent aujourd'hui que les pavillons de Flore et de Marsan, intégrés au Louvre.

Haute de 58 m, la tour Saint Jacques est le dernier vestige de l'église Saint Jacques de la boucherie, à laquelle elle était accolée. De style gothique flamboyant, ce clocher fut érigé entre 1509 et 1523. Dans le clocheton la statue de Saint Jacques. Cette église était un carrefour de voies du pèlerinage de Saint Jacques de Compostelle. Elle fut détruite à la Révolution sauf notre tour qui fut vendue en 1792. Elle servit un moment de dépôt de matériaux !

En 1836 la ville de Paris la rachète et décide de la faire restaurer par Théodore Ballu, en même temps que le percement de l'avenue de Rivoli toute proche. Les travaux durèrent de 1853 à 1858 et **le square que l'on voit sur notre assiette fut installé en 1856.**



vignette n° 5 - LA TOUR ST JACQUES LA BOUCHERIE

6 - LES INVALIDES

Le 24 février 1670, par édit, Louis XIV ordonne la construction d'un bâtiment pour abriter les invalides de ses armées, fort nombreux après la guerre de trente ans et la guerre contre l'Espagne. La construction en est confiée à Libéral Bruant qui s'inspire du plan de l'Escorial de Madrid. Les travaux ne durèrent que 3 ans et dès octobre 1674 les premiers pensionnaires sont accueillis. Ils seront finalement au nombre de 4.000 !

La construction d'une église est alors décidée et confiée à Jules Hardouin-Mansart. Il faudra 30 ans pour la mener à bien et l'édifice religieux surmonté de son célèbre dôme culminant à 101 m sera inauguré par Louis XIV, le 28 août 1706. Sous Napoléon Ier l'église du dôme devient le panthéon des gloires militaires de la France en accueillant, en 1800, le tombeau de Turenne puis, en 1808, l'urne contenant le cœur de Vauban. Des funérailles nationales accompagneront le retour des cendres de Napoléon Ier transférées aux invalides le 15 décembre 1840 en attendant l'édification du tombeau réalisé par Visconti dans des blocs de quartzite rouge placé sur un socle de granit vert des Vosges, où le corps de l'empereur sera déposé le 2 avril 1861. Les Invalides abritent aussi la sépulture des deux frères de Napoléon : Jérôme et Joseph, de l'aiglon, des généraux napoléoniens Duroc et Bertrand, mais aussi de Rouget de l'Isle. Y reposent également les généraux Nivelles, Mangin, Roques, et les maréchaux Foch, Lyautey, Leclercq et Juin, ainsi que tout les gouverneurs des Invalides.



Vignette n° 6 - LES INVALIDES

Aujourd'hui Les Invalides accueillent encore une centaine de retraités et d'invalides des armées françaises. Il est le siège du musée de l'armée, de l'historial Charles de Gaulle, du musée des plans relief. En 1989 on redora le dôme pour le bicentenaire de la Révolution française.

7 - LE NOUVEAU LOUVRE ET LA PLACE NAPOLÉON

La place Napoléon ou cour Napoléon est au cœur du nouveau Louvre voulu par Napoléon III. Les travaux durèrent de 1852 à 1857 pour la place, et jusqu'en 1861 pour l'intérieur du Louvre.

C'est là que se trouve aujourd'hui la Pyramide, après avoir longtemps été un parking agrémenté d'un jardin pour les visiteurs et les fonctionnaires du ministère des finances qui occupaient une aile du Louvre.



Vignette n° 7 - LE NOUVEAU LOUVRE ET LA PLACE NAPOLÉON

9 - LE PANTHÉON (ÉGLISE STE GENEVIÈVE)

Gravement malade à Metz en 1744 Louis XV fait le vœu qu'en cas de guérison il fera remplacer l'abbaye Sainte Geneviève, en ruine, par une nouvelle église. Rétabli il tient parole et choisit Jacques Soufflot comme architecte. Louis XV accompagné du Dauphin pose la première pierre le 6 septembre 1764. Grand admirateur de l'architecture gallo-romaine Soufflot imagine un gigantesque édifice bâti sur un plan en croix grecque de 110 m



Vignette n° 8 - L'HÔTEL DE VILLE

de long, 80 m de large, 83 m de haut. La façade est inspirée du Panthéon d'Agrippa à Rome. Soufflot meurt en 1780 et c'est son élève Rondelet qui achèvera les travaux. En 1791 la Constituante décide d'affecter l'église tout juste achevée à une nécropole des grands hommes "*capables par leur vertu réelle ou supposée d'édifier le peuple et ses nouveaux maîtres*" et la nomme Panthéon. On ne cessa tout le long du 19ème siècle, au gré des changements politiques, d'osciller entre la vocation civique et religieuse du bâtiment. Sous Napoléon Ier, après le Concordat, les églises de France fermées pendant la Révolution sont rendues au culte ; cependant la crypte reste vouée à accueillir les tombeaux des dignitaires de l'Empire. En 1816 Louis XVIII rend toute l'église au culte et elle reprend son nom d'église Sainte Geneviève. Sous Louis-Philippe, à partir de 1830, elle redevient Panthéon civil. Un nouveau tympan est sculpté par David d'Angers en 1834 et, en 1837, est inscrit en lettres d'or la devise "*aux grands hommes la patrie reconnaissante*". Mais Napoléon III rend à nouveau sa vocation religieuse au monument qui devient basilique nationale. En 1871, il sert de quartier général aux communards. Ce seront les funérailles de Victor Hugo en 1885 qui consacreront définitivement l'édifice à sa vocation de monument républicain.

Des sculptures de marbre figurant le baptême de Clovis, d'Attila et de Sainte Geneviève encadrent la porte centrale. De grandes fresques murales par Puvis de Chavanne illustrent la gloire de Sainte Geneviève et celles de Lenepveu, la gloire de la Patrie. La crypte s'étend sous toute la surface et est constituée de plusieurs galeries séparées par des piliers doriques. Devant l'entrée, une urne renferme

depuis 1920 le cœur de Gambetta ; les tombeaux de Jean-Jacques Rousseau et de Voltaire se font face. Dans les galeries suivantes se trouvent les tombes de Victor Hugo, Emile Zola, Louis Braille, Victor Schoelcher, Marcellin Berthelot (et sa femme), Pierre et Marie Curie, René Cassin, Jean Moulin, Jean Monnet, André Malraux.

La dernière galerie contient les tombes de 41 dignitaires du 1er Empire (généraux, politiciens, savants).



Vignette n° 9 - LE PANTHÉON (ÉGLISE SIE GENEVIÈVE)



Assiette n° 10 - L'ARC DE TRIOMPHE DE L'ÉTOILE
Bordure spécifique aux armes de Paris, imprimée en noir.

Photo issue d'eBay, 2009-04



Assiette n° 10 - L'ARC DE TRIOMPHE DE L'ÉTOILE
Bordure spécifique aux armes de Paris, imprimée en bleu.

Photo J. Bontillot, 2004-11



Assiette n° 11 - L'ÉGLISE NOTRE-DAME

Photo J. Bontillot, 1991-11

12 - LE PALAIS DE L'INDUSTRIE

On sait que cette assiette est la 12^{ème} de cette série mais on n'en a pas la moindre photo.

Il est construit pour l'exposition universelle de 1855 par Viel, Desjardins et Villain pour abriter l'exposition des produits de l'agriculture de l'industrie et des beaux arts (y fut donc exposée la faïence de Creil et Montereau). Il a été voulu par Napoléon III pour rivaliser avec le célèbre Crystal Palace de Londres. Il servira aux diverses cérémonies publiques et militaires, non seulement durant l'exposition universelle, mais aussi ensuite jusqu'à sa destruction. Il a été construit en employant le fer et la brique recouverte de pierre. Sa grande porte d'honneur qui dessine en son centre une arche gigantesque est rehaussée d'un attique dominé par la statue de la France distribuant des couronnes d'or à l'art et à l'industrie assis à ses pieds et est encadrée par deux groupes de génies soutenant des blasons aux chiffres de l'empereur. Ce bâtiment avait 250 m de long et 100 m de largeur. Il fut détruit en 1896 pour faire place au petit et au grand palais pour l'exposition universelle de 1900. Les 2 groupes de génies furent récupérés et placés dans le parc de Saint-Cloud où ils demeurent toujours.

Durant l'exposition universelle entre le 15 mai et le 31 octobre 1855 on compta plus de 5 millions de visiteurs venus du monde entier.



Assiette n° 11 - L'ÉGLISE NOTRE-DAME

Cette série a également été éditée sur assiettes rondes avec aile au décor de palmettes en relief bordée de 2 filets peints en bleu.

Photo J. Bontillot, 1987-04

En définitive, ces quelques notes historiques permettent de mieux connaître les lieux et de situer la première édition de cette série vers 1857.

Les marques rencontrées (de type E2 ou E2 bis) datables de 1849 à mars 1867 laissent à penser que cette série fut commercialisée pendant une dizaine d'années, de 1857 à 1867.

Une autre série d'assiettes, sur le même thème, a été produite par LM&C au milieu du XIX^{ème} siècle. Contrairement à la précédente, les légendes et numéros d'ordre sont inclus dans la partie basse des vignettes. Une bordure spécifique avec 3 médaillons contenant un bateau, un train et un omnibus invite à un voyage vers la capitale.

Nous ne présenterons, ici, que quelques assiettes de cette autre série.

3 - CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Le Palais Bourbon, où siège la chambre des députés, fut édifié de 1722 à 1728 sur les terrains acquis par la Duchesse de Bourbon, fille de Louis XIV. Quatre architectes (Girardini, Lassurance, Gabriel et Aubert) se succédèrent pour mener à bien les travaux de ce palais de plain pied entre cours et jardins rappelant par son style le Grand Trianon. Après la mort de la duchesse le palais est acquis par Louis XV qui le cède en 1764 au prince de Condé. Ce dernier confia à Lecarpentier et Bellissard de vastes travaux d'agrandissement. Confisqué en 1791, le palais "ci-devant Bourbon" fut déclaré bien national. Il abrita en 1794 la naissante école polytechnique avant d'être affecté en 1795 au conseil des Cinq-Cents. Les architectes Gisors et Lecomte construisirent une salle des séances, hémicycle inscrit dans un rectangle, à la place des grands appartements. Cette salle de 500 places fut inaugurée le 21 janvier 1798 et utilisée jusqu'en 1829. De cette salle originale ne reste aujourd'hui que le bureau du président et la tribune de l'orateur. Entre 1806 et 1810, Bernard Poyet construit un péristyle de 12 colonnes élevé sur un gradin de 30 marches qui enveloppe l'ancienne façade. Ceci permit d'aménager, dans le vide entre les 2 façades, une salle des gardes et un salon. A l'origine le perron était dépourvu de grille et accessible aux passants. La construction de ce péristyle, votée par le conseil d'administration de la chambre, avait pour but de rehausser la façade (d'où les 30 marches) pour qu'elle soit entièrement visible depuis le pont de la Concorde, ce qui n'était plus le cas depuis les travaux de rehaussement de celui-ci. Cette nouvelle façade ne semble pas plaire à Napoléon qui regretta, dit-on, de n'avoir pas de canon à disposition pour lui faire un sort ! Le style en avait pourtant été choisi pour être en accord avec la Madeleine, à l'autre bout de la perspective de la Concorde.



Assiette n° 4 - JARDIN DES TUILERIES

Photo M. Rivoallan, 2007-06



Détail de la vignette n° 3 - CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Photo L. Caujolle, 2006-05

A la Restauration, le Prince de Condé voulut récupérer son bien mais fut obligé de louer son palais à la chambre des députés par un bail de 3 ans renouvelable ! L'état devint définitivement propriétaire du Palais en 1827 et l'architecte Jules de Joly dirigea les travaux qui allaient donner au lieu sa physionomie actuelle, en particulier la salle des séances utilisée de nos jours.

Après la Révolution de 1848 qui vit naître la 2^{ème} République, la constitution républicaine du 25 février 1848 transforma la Chambre des Députés en Assemblée Nationale. **Vu sa légende, notre assiette date donc forcément d'avant cette date.**

6 - LA MADELEINE

Le roi Louis XV en pose la première pierre le 3 avril 1763. L'architecte désigné est Constant d'Ivry qui propose un plan en croix latine à coupole et péristyle. En 1791 la construction est suspendue. De nombreux projets fleurissent alors quant à la suite des travaux et à la destination du bâtiment : transformation en assemblée nationale, en banque, en bibliothèque, en bourse, en opéra, en tribunal de commerce ! En 1806 Napoléon Ier décide que ce sera un temple à la gloire de la grande armée, et impose Vignon comme architecte, qui démolit tout mais récupère les colonnes, pour son projet de temple à l'antique. Après la chute de l'Empire les travaux seront continués par Huvé. En 1815 Louis XVIII redonne au chantier sa destination religieuse. En 1831 on achève les voûtes. En 1834 le fronton est achevé par Lemaire qui y représente la Madeleine implorant Jésus au jugement dernier. En 1841 on installe les portes de bronze, œuvre d'Henri de Trinqueti, qui figurent les 10 commandements L'église de la Madeleine est une première fois inaugurée le 24 juillet 1842, jour de la Sainte Madeleine. Mais l'inauguration officielle par l'archevêque de Paris, Mgr Affre, aura lieu le 9 octobre 1845. La Madeleine a une longueur de 108 m, une largeur de 43 m, une hauteur de 30 m, et est ceinturée par 52 colonnes corinthiennes hautes de 20 m.



Assiette n° 6 - LA MADELEINE

Photo J. Bontillot, 2004-11

7 - PLACE DE LA CONCORDE

Elle fut construite en bas des Champs Elysées, au bout du jardin des Tuileries, en 1763, par l'architecte Gabriel et fut baptisée place Louis XV en l'honneur du roi. Elle fut rebaptisée place de la Révolution sous la terreur, puis pris le nom de place de la Concorde en 1795 pour marquer la réconciliation nationale. Mais elle reprit le nom de place Louis XV en 1814, puis place Louis XVI en 1826. Ce n'est finalement que sous Louis-Philippe, en 1830, qu'elle reprit, définitivement cette fois, le nom de place de la Concorde.

En son centre, l'obélisque offert en 1831 par le vice-roi d'Egypte et inauguré en octobre 1836 par Louis-Philippe. Chaque coin de la place est ornée des 8 statues représentant les grandes villes de province de l'époque : Marseille, Lyon, Bordeaux, Nantes, Rouen, Brest, Lille et Strasbourg. A l'entrée des Champs Elysées trônent les chevaux de Marly, qui ne sont aujourd'hui qu'une copie, l'original étant au Louvre.



Assiette n° 7 - PLACE DE LA CONCORDE

Photo M. Rivoallan, 2007-06

8 - PALAIS DU LUXEMBOURG

A la mort de Henri IV, Marie de Médicis décide de faire élever un palais lui rappelant son ancienne demeure de Toscane, sur les terrains qu'elle achète à François de Piney, duc de Luxembourg. Elle fait raser l'hôtel particulier existant (construit sous François Ier pour Alexandre de la Thourette, président de la cour des monnaies). Le palais est construit par Salomon de la Brosse de 1615 à 1630 sur le modèle du palais Pitti de Florence. La vaste coupole d'entrée sera construite par Soufflot de 1770 à 1780. En 1791 le palais est décrété propriété nationale et sert de prison sous la Terreur. Puis, en 1795, il devient le siège du Directoire puis est affecté au Sénat conservateur, assemblée décrétée par la constitution de l'an VIII. Il sera ensuite le lieu de résidence de la chambre des pairs, puis du Sénat impérial à partir du 17 janvier 1852. Il servira ponctuellement de siège à la préfecture de Paris de 1871 à 1875 après l'incendie de l'Hôtel de ville par les communards. Et enfin, il est, depuis 1875, le siège du Sénat républicain.



Assiette n° 8 - PALAIS DU LUXEMBOURG

Photo X. Minor, 2009-02

12 - PLACE DE LA BOURSE

La création officielle de la bourse date du 24 septembre 1724, mais son activité avait alors lieu dans différents endroits de Paris (d'abord à l'Hôtel de Nevers, puis, entre autre, au Palais Royal). C'est Napoléon Ier, en 1808, qui décide de la construction d'un édifice propre à cette activité et lance un concours remporté par Alexandre Brongniart. Mais celui-ci meurt en 1813 avant l'achèvement des travaux qui seront confiés à Eloi Labarre. La bourse sera inaugurée le 4 novembre 1826. Construit sur l'emplacement du couvent des filles de Saint Thomas d'Acquin qui fut détruit sous la Révolution, c'est un rectangle de 69 m de long et de 41 m de large, ceint de colonnes corinthiennes, inspiré du temple de Jupiter tonnante de Rome. Les deux grandes statues allégoriques qui ornent la façade datent de 1851. Des agrandissements latéraux réalisés par Cavel en 1903 lui donneront son aspect en croix grecque que nous lui connaissons aujourd'hui.



Détail de la vignette n° 12 - PLACE DE LA BOURSE

Photo L. Caujolle, 2006-05

Cette série, dont la vue de la Chambre des députés est datable d'avant février 1848, est connue avec les marques E9 bis et E2 bis, respectivement datables de 1844 à 1849 et de 1849 à 1867.

Il est donc certain qu'elle est antérieure à la précédente. Elle a du être lancée vers 1845-47 et, malgré ce que la légende de la vignette n° 3 nous indique, elle fut encore commercialisée après 1849 et sous le Second Empire.

Des biscuits de terre de pipe trouvés anciennement à Montereau

par Jacques BONTILLOT

En 1969, à Montereau, lorsque les maisons de l'ancienne rue de Paris furent démolies pour élargir la route nationale qui traversait le vieux quartier Saint-Nicolas, d'anciennes caves furent découvertes ⁽¹⁾ ainsi qu'un énorme dépotoir de poteries vernissées probablement datable du XVIII^{ème} siècle et dont la fabrication serait attribuable à Larsonneur ⁽²⁾.

A la fin de cet article, nous évoquons succinctement l'apparition de la faïence fine vers 1756 et les débuts de la fabrication industrielle en 1775 ⁽³⁾.

Lors du déblaiement des caves creusées sous la falaise de craie, quelques pièces en biscuits de terre de pipe furent découvertes dans un recoin de l'une d'elle. Sans doute oubliés là depuis longtemps, ces objets ne peuvent pas être considérés comme des rebuts de fabrication ⁽⁴⁾ mais peut-être plutôt comme des éléments soustraits rapidement d'un lot de fabrication courante avant leur émaillage ⁽⁵⁾.

Lorsque nous avons exposé ces pièces au musée de Montereau, de 1985 à 1998, nous avons attribué cette production à Etienne François Mazois à cause de la glaçure d'un petit couvercle. N'ayant actuellement pas plus de certitude quant à leur fabricant, nous nous contenterons, aujourd'hui, de donner une photo, un dessin et une description de ces quelques éléments.

Assiette (fig. 1) : D'un diamètre de 20 cm, et épaisse de 4,5 mm, cette assiette présente un chiffre 2 (indiquant sa taille) imprimé en creux sous le bassin. Elle présente la particularité d'avoir un talon dépassant à peine le dessous du bassin et marqué par enlèvement de matière, lors du tournassage.

Tasse et soucoupe (fig. 2) : La tasse, réalisée au tour et de forme dite "carrée", mesure 6,2 cm de diamètre pour une hauteur de 6,3 cm. La soucoupe au profil arrondi mesure 11,5 cm de diamètre pour une hauteur de 2,2 cm.

Bouillon couvert (fig. 3) : Le bol à anses mesure 10,8 cm de diamètre au col pour une hauteur de 5,7 cm ; le diamètre du pied est de 5,9 cm. Le couvercle mesure 11,7 cm de diamètre ; le fretel, disparu, était accompagné de plusieurs feuilles moulées en relief.



Fig. 1 - Assiette de 20 cm de diamètre.

Photo J. Bontillot, 1985-12



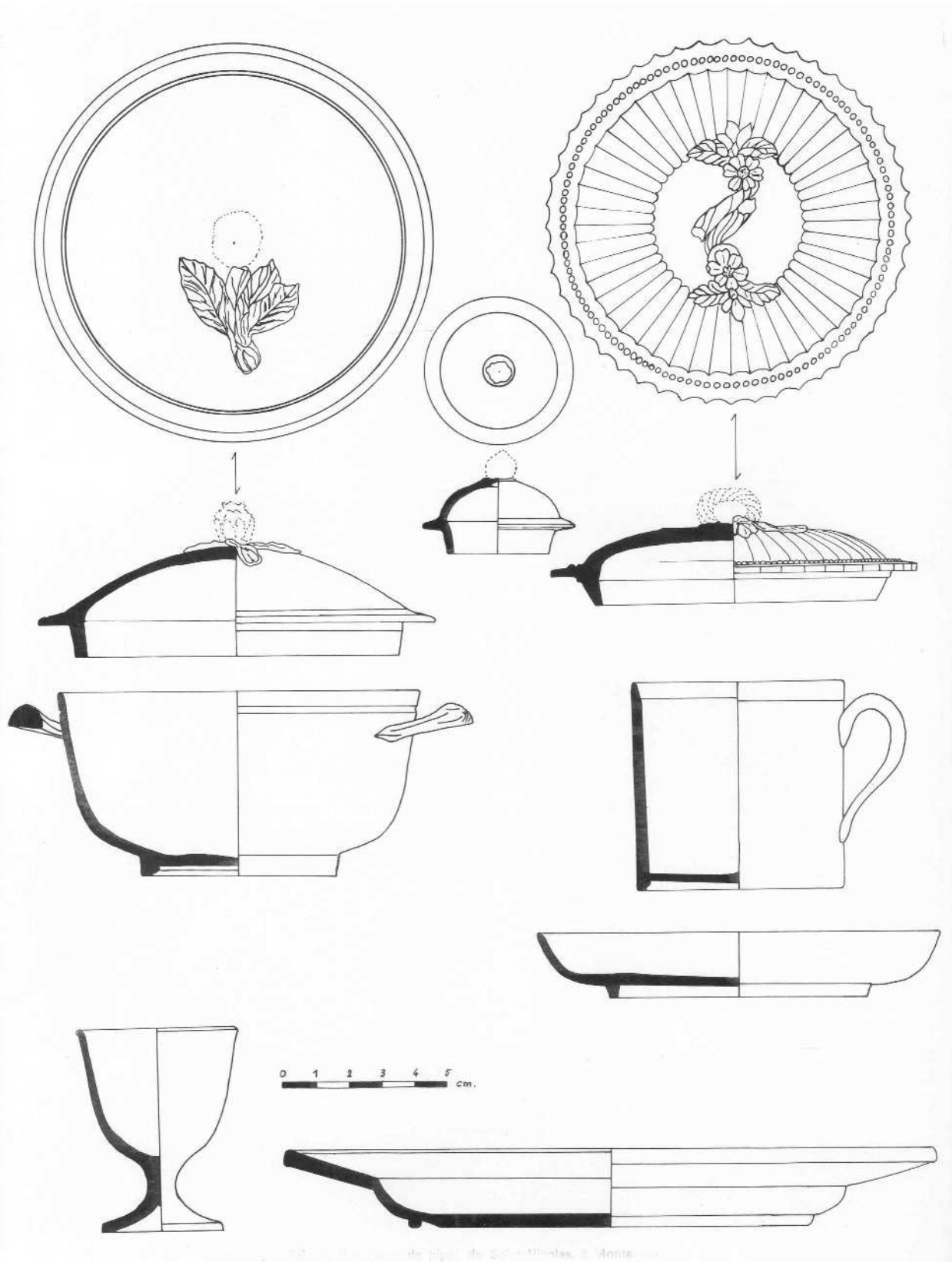
Fig. 1 - Tasse (anse cassée) et soucoupe.

Photo J. Bontillot, 1985-12



Fig. 3 - Bouillon couvert. Cette pièce est tournée. Les anses et la prise moulées, sont rapportées et collées à la barbotine.

Photo J. Bontillot, 1985-12



Les pièces de faïence fine découvertes dans le quartier Saint-Nicolas de Montereau en 1969.
Dessins P. Neuman

Couvercle décoré (fig. 4) : Ce couvercle, de 11 cm de diamètre, est moulé et sa prise, probablement en forme d'anneau, était composée de rameaux fleuris moulés collés à la barbotine. Son décor rayonnant est bordé d'une ligne de perles en relief.

Coquetier (fig. 5) : Haut de 6,1 cm pour un diamètre au col de 4,9 cm, il est tourné.

Petit couvercle (fig. 6) : Ce petit couvercle, tourné, mesure 4,7 cm de diamètre ; il est recouvert d'une glaçure transparente, imparfaite. C'est à cause du vernis de ce petit couvercle que nous avons attribué cette production à Mazois.

Rappelons que ce marchand parisien devint propriétaire de bâtiments à Montereau en novembre 1747, qu'il y possédera un fourneau à faïence en mai 1748, puisqu'il le précise quand il demande un privilège pour fabriquer en ce lieu des "poteries de terre à l'imitation de celles d'Angleterre". L'autorisation ne lui sera pas donnée.

Néanmoins, on sait qu'il y fabriqua des pièces car une saisie a été effectuée ici, à la fin de 1748 ou au tout début de 1749, à la demande des entrepreneurs de la manufacture parisienne du Pont aux Choux qui voyaient d'un très mauvais œil Mazois leur faire, ou tenter de leur faire, de la concurrence. Ce dernier argua du fait qu'il ne faisait que des essais et le 22 janvier 1749, le Conseil de commerce autorisa Mazois à poursuivre ses essais mais il fut obligé de marquer ces pièces d'un M.

En septembre 1749, au vu "*des essais que le Sr E.-F. Mazois a fait d'une poterie de terre, façon d'Angleterre, fabriquée par fumigation*", le Conseil de commerce pris une décision favorable à sa demande de privilège exclusif.

On sait encore que Warburton fabriquait de la faïence blanche à Montereau en 1752. Était-ce pour le compte de Mazois qui était plutôt commerçant ?

Est-ce que les objets décrits ci-dessus auraient été soustraits lors de la saisie de 1748-49 ? S'agit-il d'essais faits par Warburton à Montereau, vers 1750-52 ?

Sans réponse à ces questions, nous tenions à coucher sur le papier ces quelques réflexions...

Notes :

1) - Bontillot (Jacques), "Les caves de St-Nicolas à Montereau" dans *Provins et sa région*, Bull. de la Soc. Hist. et Arch. de Provins, 1969, p. 54-68.



Fig. 4 - Couvercle au décor moulé.

Photo J. Bontillot, 1985-12



Fig. 5 - Coquetier.

Photo J. Bontillot, 1985-12



Fig. 6 - Petit couvercle glaçuré.

Photo J. Bontillot, 1985-12

2) - Bontillot (Jacques) et Neumann (Pierre), "Les poteries du quartier Saint-Nicolas à Montereau", dans *Provins et sa région*, Bull. de la Soc. Hist. et Arch. de Provins n° 125, 1971, p. 100-114.

3) - Une erreur de jeunesse nous avait alors fait écrire que "cette grande industrie monterelaise bien connue s'installa avec Clark, Shaw et Cie dans l'ancien couvent des Récollets". On a découvert, par la suite, que cette industrie était loin d'être "bien connue" et on sait, maintenant, que c'est dans le quartier Saint-Nicolas que débuta la fabrication de faïence fine dans le dernier quart du XVIIIème siècle.

4) - Ils ne sont pas assez nombreux.

5) - Seul un petit couvercle présente des traces de glaçure transparente imparfaite. C'est pour cela que nous avons pensé qu'il pouvait s'agir d'un des essais de glaçure au sel de Warburton et que nous avons attribué la fabrication de tous ces biscuits à Mazois lorsque ces pièces furent exposés au musée de Montereau de 1985 à 1998.

“Les nouveaux impôts” selon J. Vieillard à Bordeaux

par Patrick GUILLEN

Notre étude se situe forcément dans la période 1845-1895. Jules Vieillard était un ancien collaborateur de David Johnston jusqu'à la dissolution de la faïencerie de ce dernier le 19 janvier 1844. Jules Vieillard créa la sienne le 6 février 1845, sur les sollicitations d'une majorité des actionnaires de la société défunte, pour fabriquer de la porcelaine anglaise mais aussi de la poterie. Tel un bernard-hermite, la nouvelle société fixa son siège social dans les locaux antérieurement utilisés par Johnston, à Bacalan. La société connut un essor et le succès de 1845 à 1868, malgré un début perturbé par les retombées négatives de la liquidation de la société David Johnston et les attaques personnelles dirigées à son encontre par deux anciens actionnaires de cette société. Cette année 1868 marque son décès (Bordeaux - 17 septembre), et la transmission de l'entreprise à ses deux fils, Albert (1841-1895) et Charles (1842-1893) lesquels partageaient la gérance avec leur père depuis le 1er janvier 1865. Sous leur direction, la manufacture, qui ne ressent pas réellement les conséquences de la guerre de 1870, et malgré les récompenses aux expositions de Paris (exposition universelle de 1878 - médaille d'or) et Bordeaux (12^{ème} exposition philomatique 1882), déclina pour finir par être intégrée en 1893 au consortium du Comptoir Céramique, ce qui n'évitera pas la liquidation décidée le 20 août 1895.

La série que nous présentons, curieusement, n'est évoquée dans aucun des ouvrages tel le Nouveau Tardy (1985 - tome 1), ni dans le catalogue "J. Vieillard & Cie. Eclectisme et Japonisme" de l'exposition "Vieillard à Bordeaux" qui s'est tenue du 24 octobre au 10 décembre 1986 en l'Hôtel de Lalande, ni dans l'ouvrage de Jacqueline du Pasquier "J. Vieillard & Cie. Histoire de la faïence fine à Bordeaux - de l'anglomanie au rêve orientaliste" aux éditions Mollat, 2002.

On peut donc raisonnablement se poser, au regard de la thématique du décor, la question de connaître la ou les motivations qui ont incité la manufacture à concevoir et lancer cette production. L'existence de 3 variantes de décor de l'aile était-elle la conséquence de l'intérêt manifesté par les

clients incitant alors à élargir la profondeur de la gamme, ou bien au contraire, la conséquence inverse, à savoir le manque d'attractivité envers cette série.

La série, intitulée "les nouveaux impôts" est composée de 12 assiettes de 19,7 cm de diamètre au bord légèrement chantourné, à petit talon trapézoïdal. La vignette centrale, toujours de couleur noire, ne porte pas de signature permettant d'identifier le graveur et elles ne sont pas numérotées (l'ordre de présentation ci-dessous est simplement aléatoire).

La marque au dos est celle comprenant le blason de Bordeaux encadré de deux femmes assises qui timbrent généralement les pièces les plus tardives.



La datation de cette série peut être affinée grâce à l'une d'elle. Rappelons préliminairement que la série utilise dans sa dénomination, l'adjectif "nouveau". Parmi les impôts cités et décrits, figure celui sur les allumettes.

L'impôt sur les allumettes a été institué par la loi du 4 septembre 1871 et faisait partie d'un ensemble de mesures fiscales destinées à faire face aux charges laissées par la guerre et notamment, l'indemnité à payer à l'Allemagne. Cet impôt était perçu au moyen d'une vignette collée sur les boîtes.

Quand à l'absinthe, elle n'avait pas bonne réputation dans la lutte contre l'alcoolisme et les méfaits de cette boisson sur la santé des consommateurs. Mais il était également reproché à ce breuvage d'avoir échauffé les esprits de la Commune.



1- impôt sur l'absinthe

Légende : "Faut pas m'en vouloir, j'ai fait ma provision, parce qu'on m'a dit qu'on allait mettre *un impôt sur l'absinthe*"
(1b : variante de décor de l'aile)

L'absinthe fut interdite en France le 16 mars 1915, dans le cadre de la lutte contre l'alcoolisme, l'absinthe contenant la thyone, substance qui attaque le système nerveux. Emile Zola la fustige dans *l'Assommoir*. Notons qu'en 1797, un certain Henri-Louis Pernod exploite une première fabrique à Couvert en Suisse.

2- impôt sur les métaux

Légende : "Quelles têtes, avec nos nez de carton ! Dame ! nos nez d'argent nous ruinaient avec *l'impôt sur les métaux*"

3- impôt sur les allumettes

Légende : "Mettez votre fille danseuse, y pensez-vous ? et *l'impôt sur les allumettes* !"

4- impôt sur le chiffre d'affaires

Légende : "Rempportez votre sac, vous feriez doubler mon *impôt sur le chiffre des affaires*"

On connaît sa descendance, la TVA.

5- impôt sur les pianos

Légende : "Grâce à ce maudit *impôt sur les pianos*, me voilà réduite à faire apprendre la grosse caisse à ma fille"





4

L'impôt sur les pianos a été effectivement créé à la fin du XIXe siècle, et coûtait 10 francs.

L'histoire mouvementée de son vote est racontée avec humour par Robert de Jouvenel :

"Le ministre des Finances propose d'établir un impôt sur les pianos. C'est une réforme urgente ; elle est nécessaire à l'équilibre du budget. C'est, de plus, une mesure démocratique, en somme, et tout le monde est d'accord pour la voter.

- Seulement, interviennent les socialistes, il faudra en dégrever les musiciens professionnels.
- Et aussi les maîtres à danser, répondent les radicaux qui représentent les classes moyennes.

D'autres surviennent :

- Dégreverons les parents de trois enfants vivants.
- Et les familles qui ont un fils sous les drapeaux.
- Ceux qui ont passé dix ans aux colonies.
- Les membres du corps enseignant.
- Les marchands de vins.

Finalement, l'impôt sur les pianos passe à une énorme majorité. Malheureusement, il ne reste plus personne pour le payer... "



5

L'impôt spécifique a été supprimé, mais l'indication de la possession d'un piano a été incluse comme signe extérieur de richesse quand l'impôt sur le revenu fut créé à partir de la première guerre mondiale.



6- impôt sur les huiles

Légende : "Mon Dieu ! qu'allez-vous lui faire ? - Il faut que je sache ce qu'il a pris d'huile de ricin, vous oubliez l'impôt sur les huiles"



7- impôt sur les domestiques

Légende : "Dix francs, pour un chien, dix francs pour un domestique, si j'apprenais Médor à remplacer ma bonne !"

La taxe sur les domestiques est l'une des cinq composantes de la contribution personnelle et mobilière établie en 1794. (3 fr. pour le premier, 6 fr. pour le second, 12 fr. pour les autres, et moitié pour les femmes).

L'impôt sur les chiens existait en France jusqu'en 1959. Un débat a lieu dans certaines communes, à l'instar de pays comme la Suisse par exemple, en vue d'instaurer à nouveau cette taxe afin de financer le coût du ramassage des déjections canines sur la voie publique. Mais une opposition à sa généralisation se manifeste de la part des propriétaires "propres" qui ramassent celles-ci. Cette objection ne paraît pas pertinente car, une fois ramassée, il y aura bien un traitement de cette ordure ménagère et de son emballage de préemption....



8- impôt sur les tissus de lin

Légende : "Comment, tu ne mets plus de chemises ? - Mon cher, elles vont être hors de prix avec l'impôt sur les tissus de lin"

9- impôt sur les verres, les graisses et les casseroles

Légende : "Quarante-deux francs, un simple déjeuner ? - Je ferai remarquer à Monsieur que nous payons l'impôt sur les verres, les graisses et les casseroles."

(9b : variante de décor de l'aile)

10- impôt sur le tabac

Légende : "A-t-il de la veine de s'être mis ramasseur debouts de cigares ? le v'là millionnaire depuis l'impôt sur le tabac"

Créé en 1621, il évolue par les articles 174 et 176 de la loi du 28 avril 1816, qui donne au gouvernement le droit de déterminer le prix des tabacs suivant leur qualité.





11- impôt sur les cheveux

Légende : "Chère amie, vous me prenez tout le foin de mes chevaux. - Aimez-vous mieux que je paie l'impôt sur les cheveux ?"

Une suggestion pour le législateur fiscal du XXI^e siècle : puisqu'on vit jusqu'à de grands âges, pourquoi ne pas instaurer un impôt sur les cheveux blancs ?...



12- impôt sur le sel

Légende : "Mais Madame, il faut bien que je perçoive l'impôt sur le sel"

Créé en 1280 sous le règne de Philippe IV pour des besoins extraordinaires, et connu sous l'ancienne monarchie sous le titre de ferme des gabelles, il assurait à lui seul le quart des revenus du roi. La dernière ordonnance le régissant date de mai 1680 et l'Assemblée constituante supprima cet impôt dès les premières mesures qu'elle décida avec effet au 1er avril 1790. Il fut recréé par décret du 16 mars 1806.

La fiscalité est un thème très particulier, le goût du XIX^e siècle n'a pas hésité à l'utiliser pour le caricaturer, prêter à humour et dérision, pour que la fiscalité soit, sinon digeste du moins incapable de vous couper l'appétit. On peut présumer que les discussions des convives ont été animées et passionnées, chacun y trouvant très certainement un exutoire et refaisant le monde s'il était au pouvoir. Hier comme aujourd'hui.

Dans les années 1960, ce thème a été repris dans le style de Faisant ; il pourra faire l'objet d'une autre communication, différée car actuellement ne disposant que de 6 assiettes sur les 12 constituant vraisemblablement la série.

A propos d'une assiette de Creil & Montereau marquée "A la vieille bouteille, Béthisy"

par Bernard RICHARD



Assiette de Creil & Montereau réalisée pour un hôtel-restaurant de Béthisy-Saint-Pierre (Oise)



Au revers : F en creux et marque H 19 bis, 1884-1920

La découverte d'une assiette de Creil & Montereau marquée "A la Vieille Bouteille / Béthisy", m'a amené à faire une recherche sur l'origine de celle-ci.

Il s'agit d'une assiette en cailloutage, épaisse d'un peu plus de 7 mm, et de 20,5cm de diamètre.

Ce genre d'assiette très épaisse, destinée aux hôtels-restaurants, existait en 9 tailles différentes dans les tarifs de janvier 1902, juillet 1906 et octobre 1908 et ce diamètre correspond à la taille 6 puisqu'il est donné pour environ 204 ou 206 mm. Elle est dite "plate renforcée" mais la forme figurée sur ces documents semble cependant avoir un léger talon, ce qui n'est pas le cas ici.

Au revers, elle porte la marque à la coupe C&M du type H 19 bis de J. Bontillot ⁽¹⁾, qui peut avoir été appliquée plus anciennement, puisque située entre 1884 et 1920.

Le sigle "A la Vieille Bouteille / Béthisy" imprimé spécifiquement pour cet établissement est,

d'après des cartes postales anciennes de l'Oise (voir page suivante), celui d'un hôtel qui aurait été fondé en 1811 à Béthisy-Saint-Pierre. Cet hôtel était situé sur la place du marché, à l'angle de la rue de l'Image.

Nous n'avons malheureusement pas pu trouver qui était précisément installé en ce lieu sur les recensements de la population de 1881 à 1911 ⁽²⁾.

La commune étant distante d'une vingtaine de kilomètre de Creil, on peut supposer que cette assiette est une production creilloise.

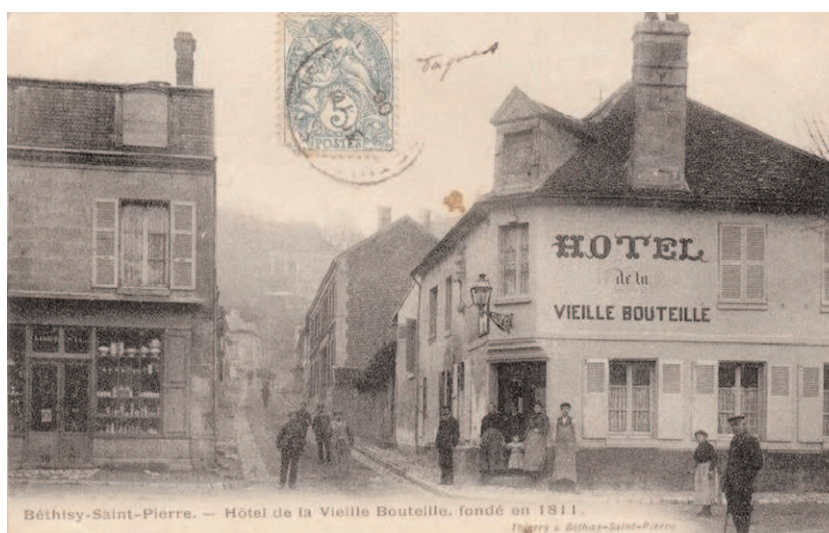
Notes :

-1) Bontillot (Jacques), *Les marques de la faïence de Creil & Montereau*. Chéroy, Les Amis de la faïence fine, 2006, p. 28 et 41.

-2) Les recensements de la population mis en ligne par les Archives départementales de l'Oise ne révèlent aucun hôtelier ou restaurateur rue de l'Image. On ne trouve que deux maîtres d'hôtel habitant rue des Courtilliers : Louis Laurent Braillon (41ans en 1881) et Alphonse ou Eugène Désiré Tourneur (37ans en 1881).



Béthisy-St-Pierre : La place du Marché. Carte datée de 1905



Béthisy-St-Pierre : Hôtel de la Vieille Bouteille, fondé en 1811



Béthisy-St-Pierre : Hôtel de la Vieille Bouteille à l'angle de la rue de l'Image. Carte datée de 1903

Repères pour l'application d'une glaçure colorée sur des faïences de Creil

par Jacques BONTILLOT

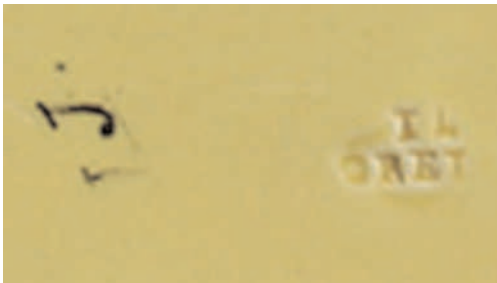


Fig. 1 - Assiette à fond jaune, avec marque de CREIL en creux, révélant un J imprimé en noir au revers.

Photo D. Fargeot, 2010-10



Fig. 2 - Assiette à fond vert, avec marque de CREIL en creux, et avec un V imprimé en noir au revers.

Les assiettes imprimées de Creil, Choisy ou Montereau “à fond jaune” ou “à fond vert” ont toujours été recherchées par les collectionneurs car beaucoup plus rares que les autres assiettes.

Même si l'on ne fait qu'enfoncer des portes ouvertes, notre propos est de clarifier les techniques de fabrication de ces pièces colorées car certains affirment encore, à tort, que la couleur des fonds est, dans tous les cas, celle d'un engobe coloré ou, pire, qu'il s'agit d'une “pâte jaune”...

Les ailes de couleurs (fig. 3, ci-contre) sont effectivement réalisées au moyen d'un engobe coloré, passé au pinceau ou à l'éponge sur une pâte blanche avant immersion dans la glaçure protectrice



Fig. 3 - La forêt et le bucheron. Assiette de Creil avec aile jaune obtenue au moyen d'un engobe coloré en jaune, passé avant émaillage par trempage dans une glaçure transparente.



Fig. 4 - Bol de Creil avec décor imprimé en noir sous une glaçure verte.

transparente et on notera qu'elles ne sont jamais imprimées.

Quand la pièce est entièrement colorée, il en est tout autrement. Il est, en effet, impensable qu'un engobe coloré soit passé sur un biscuit imprimé sans provoquer de bavures ni laisser la moindre trace et, qu'à l'inverse, on imprime une assiette déjà engobée.

On remarquera, justement, que les ailes colorées nous montrent les traces circulaires de cette application alors que les fonds colorés sont bien unis.

La découverte des lettres J ou V imprimées au revers de quelques assiettes et d'un bol nous prouve que l'on imprimait un repère indiquant dans quel bain d'émail coloré on devait plonger certaines pièces.

Pour les manufactures qui se devaient de suivre

la mode du moment, la difficulté était de pouvoir réaliser une glaçure suffisamment colorée, et transparente en même temps, pour que le décor imprimé reste visible.

Il est fort probable que les impressions étaient réalisées en grandes séries et que, pour satisfaire certaines commandes, on ajoutait ultérieurement une lettre sur le fond des assiettes ou des pièces de forme, facilitant ainsi le repérage de ce qui devait être coloré en jaune ou en vert.

L'appellation usuelle et prudente de "fond" jaune ou vert n'est donc finalement pas contestable.

Encore fallait-il expliquer comment cette couleur était appliquée...

Droit d'auteur et droit de reproduction réservés.

En vertu de la loi n° 2006-961 du 1er août 2006, relative au code de la propriété intellectuelle (partie législative, 1ère partie, art. L.111-1), l'auteur d'une oeuvre de l'esprit jouit sur cette oeuvre, du seul fait de sa création, d'un droit de propriété incorporelle exclusif et opposable à tous. Ce droit comporte des attributs d'ordre intellectuel et moral ainsi que des attributs d'ordre patrimonial.

Toute reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droits ou ayants cause est illicite. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque (art. L.122-4).

Toute édition d'écrits, de dessin ou de toute autre production, imprimée ou gravée en entier ou en partie, au mépris des lois et règlements relatifs à la propriété des auteurs, est une contrefaçon et toute contrefaçon est un délit. La contrefaçon d'ouvrages publiés en France est punie d'un emprisonnement de 3 ans et de 300.000 euros d'amende (art. L.335-2). Est également un délit de contrefaçon toute reproduction, par quelque moyen que ce soit, d'une oeuvre de l'esprit faite en violation des droits de l'auteur, tels qu'ils sont définis par la loi (art. L.335-3).

La copie strictement réservée à l'usage privé de la personne qui la réalise, et non destinée à une utilisation collective, est autorisée, ainsi que les analyses et les courtes citations, sous réserve que soient indiqués clairement le nom de l'auteur et la source (art L.122-5).



Ce numéro de "Passion Faïence" a été édité par l'association de recherche et d'édition bénévole

Les Amis de la faïence fine

14 rue Emile Guillaume - 89690 - Chéroy (France)

----- <http://www.amisfaiencefine.fr> ----- amisfaiencefine@wanadoo.fr -----

Directeur de la publication : Jacques Bontillot.

Imprimé par S.I.G.G., Les Grands Thénards - 89150 Domats

ISSN 1274-0438.

Dépôt légal à parution.